

Marseille, le 25 août 1841.

M



En vous instruisant de sa liquidation, la Maison VINCENT, NÈGRE et Cie vous annonçait que je prendrais la suite de ses affaires et sollicitait en ma faveur la continuation de la confiance que vous aviez bien voulu lui accorder.

Cette liquidation, à laquelle je m'étais entièrement voué, touchant à son terme, j'ai l'honneur de vous informer que je vais me remettre aux affaires et que je continuerai à m'occuper de la commission d'achat, de vente et de passage de marchandises, sous la raison de commerce de **Jh VINCENT** et **Cie**.

Des fonds suffisants versés en commandite, l'expérience que j'ai acquise par vingt-trois années de travail sur cette place, le zèle et l'activité dont j'ai fait preuve durant le cours de mon ancienne société, sont les titres que je présente à votre bienveillance, de laquelle je m'efforcerai de plus en plus de me rendre digne.

Vous avez plus bas ma signature sociale, à laquelle seule je vous prie d'ajouter foi.

Recevez, M

l'assurance de ma parfaite considération.

Jh VINCENT.

Signature sociale :

63, rue Grignan.